



BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN

Appel de candidatures

Nous sommes à la recherche de 2 citoyens (nes) pour faire partie du comité de coordination des projets. En effet, dans le cadre du *Budget participatif citoyen*, les projets déposés à la Ville seront analysés par le comité de coordination afin de les valider et de les bonifier au besoin.

Le comité de coordination sera formé du directeur général, du directeur des travaux publics, de la directrice des loisirs et de deux citoyens (nes) et s'assurera que :

- les projets déposés respectent les critères d'admissibilité;
- les projets déposés respectent les lois et règlements en vigueur à la Ville de Château-Richer;
- l'emplacement proposé appartient bel et bien à la Ville;
- le coût ne dépasse pas la limite du budget participatif citoyen;
- le projet est réalisable en 2019.

Si nécessaire, le comité de coordination rencontrera le promoteur du projet afin d'obtenir des informations supplémentaires ou pour demander d'adapter ou modifier son projet selon les éléments identifiés par le comité dans le but de le rendre conforme et réalisable.

Vous pouvez consulter la documentation relative au *Budget participatif citoyen* sur le site de la Ville de Château-Richer sous l'onglet « RÉSIDENTS ».

Le *Budget participatif citoyen* est un outil qui vous appartient et c'est pourquoi il est primordial que des citoyens (nes) fassent partie du processus de sélection des projets.

Pour ce faire, transmettez, **au plus tard le 31 juillet 2018 à 16 h 30**, vos coordonnées par téléphone à madame Karine Hovington au 418-824-4294 poste 204, ou par courriel à coordonnatrice@chateauricher.qc.ca

Si plus de deux citoyens (nes) s'inscrivent pour faire partie du comité, une sélection sera effectuée pour être le plus représentatif de la population. Vous serez avisé de votre participation au courant du mois d'août 2018.

Johanne Pageau
Élue responsable de la mise en place du budget participatif citoyen